

La Tanzanie nie toute ingérence dans le processus électoral au Burundi

@rib News, 04/12/2014 â€“ Source Xinhua Elections au Burundi : pas de position commune entre la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda L'ambassadeur de Tanzanie au Burundi, James Mwasi Nzagi, a d menti jeudi une information selon laquelle son pays, le Kenya et l'Ouganda, tous membres de la Communaut  est-africaine/East african community (CEA/EAC), ont pris une "d cision commune" sur les  lections burundaises pr vues en 2015.

Cette information, rendue publique par "The East African", journal publi  en Ouganda, au Kenya et en Tanzanie, et relay e par certaines radios du Burundi, "n'est pas du tout vrai d'autant plus que ni le correspondant sp cial du m me journal, Monsieur Fred Oluoch, ni les journalistes burundais, personne ne s'est jamais renseign  aupr s de l'ambassadeur de la R publique Unie de Tanzanie au Burundi", a-t-il d clar . "Il n'y a jamais eu de position commune sur cette question prise par les ambassadeurs des trois pays cit s par le m me journal, en l'occurrence la Tanzanie, le Kenya et l'Ouganda", a indiqu  Mwasi Nzagi. Pour le diplomate tanzanien, cette information "est du pur mensonge, sans fondement". Il a par ailleurs soulign  que les  lections au Burundi et d'autres questions politiques du pays ne concernent que les Burundais et que le gouvernement tanzanien n'entend pas s'ing rer dans les affaires int rieures d'autres pays. Selon des informations qui ont circul  ces derniers jours en rapport avec cette information du journal "The East African", les ambassadeurs des trois pays auraient confort  la candidature de l'actuel chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza au troisi me mandat, une question qui fait encore point de discorde au sein de la classe politique burundaise. La Constitution burundaise limite   deux le nombre des mandats pr sidentiels. Les partisans du troisi me mandat avancent que le pr sident Nkurunziza a fait un seul mandat, car il a  t   lu pr sident en 2005 par le Parlement et au suffrage direct en 2010. Pour les opposants au troisi me mandat,  tre  lu au suffrage indirect et au suffrage direct revient au m me et que ce sont deux mandats pr vus par la Constitution.